

**Réunion du Conseil d'Administration  
du mercredi 14 décembre 2022 à 15h30**

Délibération n°2022-66

Objet : Création emplois permanents

**Ont participé aux décisions**

---

**Collèges des communes affiliées**

- administrateurs titulaires présents : Mme GEIL-GOMEZ, M. LEFEBVRE, Mme CAMAIN, M. FONTES, M. SALAT, M. RASPEAU, Mme GOUSMAR, M. CAMPAGNE, Mme DUPRAT, M. CHARLAS, M. LADEVEZE, M. CADAS, M. DURAND.
- administrateurs titulaires représentés par leurs suppléants : néant.
- administrateurs titulaires représentés par pouvoir : Mme JARNOLE représentée par M. FONTES.

**Collège des établissements publics affiliés**

- administrateurs titulaires présents : M. SAVIGNY.
- administrateurs titulaires représentés par leurs suppléants : M. FOUCHIER représenté par M. SIOUTAC.
- administrateurs titulaires représentés par pouvoir : néant.

**Collège des adhérents article L.452-39 du Code Général de la Fonction Publique**

***Représentants des communes adhérentes***

- administrateurs titulaires présents : néant.
- administrateurs titulaires représentés par leurs suppléants : Mme RIEU représentée par M. GUILLEMET.
- administrateurs titulaires représentés par pouvoir : néant.

***Représentants des établissements publics adhérents***

- administrateurs titulaires présents : M. ARSÉGUÉL.
- administrateurs titulaires représentés par leurs suppléants : néant.
- administrateurs titulaires représentés par pouvoir : Mme DOSTE représentée par M. DURAND.

***Représentants du Conseil Départemental de la Haute-Garonne***

- administrateurs titulaires présents : Mme LUMEAU-PRECEPTIS.
- administrateurs titulaires représentés par leurs suppléants : néant.
- administrateurs titulaires représentés par pouvoir : Mme FLOUREUSSES représentée par Mme GEIL-GOMEZ.

## **Contenu délibération**

La Présidente indique aux membres de l'assemblée que conformément aux articles L313-1, L412-5 et L412-6 du Code Général de la Fonction Publique, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

La Présidente propose de créer un emploi fonctionnel qui sera à pourvoir par détachement :

- 1 poste de Directeur Général Adjoint (assimilé à DGA des communes de plus de 400 000 habitants),

et d'ouvrir des postes du cadre d'emplois des administrateurs territoriaux, pour le recrutement initial du futur DGS du CDG :

- 1 poste d'administrateur territorial,
- 1 poste d'administrateur territorial hors classe.

La Présidente propose de modifier en conséquence le tableau des effectifs.

**Après discussion, le Conseil d'Administration décide à l'unanimité :**

- de créer les postes à temps complet précédemment indiqués ;
- de modifier en conséquence le tableau des effectifs annexé à la présente délibération ;
- d'inscrire les crédits correspondants au budget primitif 2022.

Fait à Labège,

Le 14 décembre 2022

La Présidente,



Sabine GEIL-GOMEZ

TABLEAU DES EFFECTIFS (Emplois permanents) MAJ LE 14/12/2022							
Catégorie	Cadre d'emplois	GRADES	Effectifs budgétaires créés	Dont à temps non complet	Effectifs pourvus	Dont pourvus par un fonctionnaire	Dont contractuels (permanents)
A	Emploi fonctionnel	D G S assimilé Commune > 400000 hab	1		1	1	
		D G A assimilé Commune > 400000 hab	1		0	0	
	Administrateurs territoriaux	Administrateur	1		0	0	
		Administrateur Hors-Classe	1		0	0	
	Attachés territoriaux	Directeur	1		1	1	
		Attaché hors classe	2		2	2	
		Attaché principal	11		10	10	
		Attaché	13		11	10	1
	Ingénieurs territoriaux	Ingénieur principal	3		3	3	
		Ingénieur	2		1	1	
	Attachés territoriaux de conservation du patrimoine	Attaché principal de conservation du patrimoine	1		1	1	
	Médecins territoriaux (possible CDD art L332-8 - délib 30/03/22)	Médecin territorial hors classe	7		3	3	
		Médecin territorial de 1ère classe	7		6	3	3
		Médecin territorial de 2ème classe	2		0	0	
Infirmiers en Soins Généraux	Infirmier en soins général hors classe	3		3	3		
	Infirmier en soins général	1		1	1		
Psychologues territoriaux	Psychologue de classe normale	1		0	0		
B	Assistants territoriaux de conservation du patrimoine	Assistant de conservation du patrimoine principal de 1ère classe	1		1	1	
		Rédacteur principal de 1ère classe	4		3	3	
	Rédacteurs territoriaux	Rédacteur principal de 2ème classe	7		6	6	
		Rédacteur	6		2	2	
	Techniciens territoriaux	Technicien principal de 1ère classe	1		0	0	
		Technicien principal de 2ème classe	3		3	2	1
Technicien		7		5	3	2	
C	Adjoint administratifs territoriaux	Adjoint administratif principal 1ère classe	31		30	30	
		Adjoint administratif principal 2ème classe	14		11	11	
		Adjoint administratif	11		9	9	
	Adjoint techniques territoriaux	Adjoint technique principal de 1ère classe	1		1	1	
		Adjoint technique	8	3 (18h30)	6	6	
<b>TOTAL</b>			<b>152</b>	<b>3</b>	<b>120</b>	<b>113</b>	<b>7</b>